

Retours d'expériences du réseau APAD et d'une plateforme d'essai d'alternatives durables au glyphosate

Les agriculteurs de l'APAD Perche innovent pour améliorer toujours plus leurs pratiques d'une agriculture durable

LES RESULTATS ET REUSSITES SUR LESQUELS NOUS SOUHAITONS TMOIGNER AUJOURD'HUI

Dans un système en Agriculture de Conservation des Sols, l'équilibre trouvé grâce à une biodiversité fonctionnelle très active permet une baisse significative des produits phytosanitaires. Seuls les herbicides restent indispensables. Les agriculteurs du groupe cherchent de nouvelles solutions aux problématiques d'enherbement en particulier grâce au végétal.

NOTRE PROJET PARTAGE

Le groupe a souhaité s'investir dans la réussite du projet SOLutionsACS qui vise à travailler sur la gestion des adventices en ACS. Dans cet objectif, une plateforme a été mise en place chez un des participants et pour une durée de minimum 3 ans. La parcelle est divisée en 4 pour y implanter les 4 cultures de la rotation, et chaque culture est divisée en 8 pour tester différents leviers :

- Biologique des plantes avec une optimisation des couverts végétaux (diversité, densité, pousse) ;
- Mécanique avec différents rouleaux et le scalpage à 2 cm ;
- Chimique avec l'obtention d'un sol parfaitement équilibré en minéraux et une optimisation des herbicides.

NOS AUTRES ACTIONS MISES EN PLACE

Les résultats obtenus grâce au projet « Mobiliser l'ingénierie du vivant pour diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires » montrent que c'est par le vivant que l'on peut trouver des solutions innovantes à une agriculture plus durable. Le groupe s'est donc attaché à valoriser les plantes via les couverts végétaux et les associations de cultures. Voici quelques pistes de recherches :

- Augmenter la biomasse des couverts d'été
- Réussir le développement rapide des cultures
- Garder un couvert pluriannuel performant
- Associer le colza voire d'autres cultures

ANIMATEUR DU GROUPE

Thierry Gain

APAD Nationale

Chargé de mission

Tél. 07 89 86 14 91

Email : thierry.gain@apad.asso.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Groupe « 30 000 fermes
Ecophyto » rattaché à
l'APAD Perche

Nombre d'agriculteurs

10

Thématiques de travail

Réussite technique de
l'Agriculture de Conservation des
Sols

Valorisation des expériences
individuelles

Promotion du système ACS et de
ses avantages
environnementaux

Participation à la réussite du
label Au Cœur des Sols

Structure d'accompagnement

Association pour la Promotion
d'une Agriculture Durable du
Perche

Territoire concerné

Sarthe au sud-est du Mans





Groupe 30 000 - APAD Perche

Grandes Cultures / Polyculture-Elevage

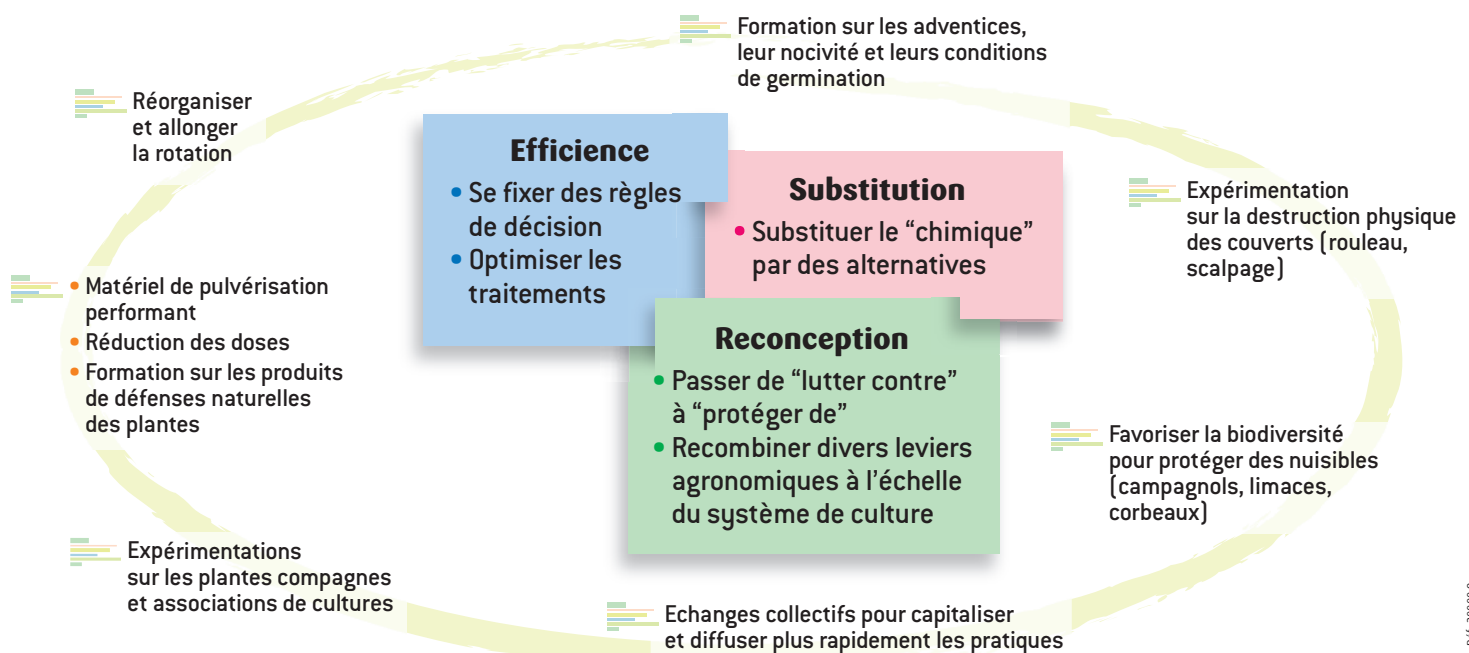


SAU = 115 ha [57 à 181 ha]
SAU/UTH = 95 ha [52 à 171 ha]

10 exploitations
de l'APAD Perche
pratiquant l'Agriculture
de Conservation des Sols

- Agriculteurs engagés dans l'optimisation du végétal dans le système
- Cultures de blé, colza, orge, maïs, tournesol féverole, pois et prairies

Les leviers mis en œuvre



Témoignage

"En multipliant les outils agroécologiques dans mon colza (plantes associées, variété précoce Alicia, semis direct, couverts végétaux dans la succession, pailles restituées au sol, diversification de la rotation, etc.), je n'utilise quasiment plus d'insecticides sur la culture. En cas de forte pression d'adventices, je ne m'interdis pas un désherbage si c'est vraiment nécessaire".

Patrick Martin, agriculteur membre du groupe

C'est un projet collectif que les adhérents ont divisé en 3 thématiques :

- 1 - Intensification du végétal dans le système pour maximiser les fonctions de bio-régulation de l'écosystème et contenir les pressions parasitaires et pour augmenter la fertilité naturelle du sol et donc la santé des plantes.
- 2 - Formation à la bonne utilisation du matériel, notamment du matériel de pulvérisation pour réduire les doses.
- 3 - Recherche d'un matériel de destruction mécanique des couverts sans travail du sol.

Les trois thématiques rejoignent le même objectif : la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour limiter leur impact sur l'environnement.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto.